

Quels objectifs ?

Intégrer les évolutions du plan comptable des associations ;

Savoir comptabiliser les subventions, dons, legs et fonds dédiés ;

Maîtriser les obligations fiscales spécifiques aux associations.

Contenu de la formation :

Évolutions du plan comptable associatif :

→ Ce qui change en pratique.

Subventions :

→ Comptabilisation à l'octroi et à l'encaissement.

Dons et legs :

→ Règles fiscales et comptables, émission des reçus fiscaux.

Fonds dédiés :

→ Définition, fonctionnement et traitement comptable.

Mécénat et collecte de fonds :

→ Cadre juridique et impact comptable.

Cadre fiscal des structures à but non lucratif :

→ Critères d'exonération.

Obligations fiscales :

→ Franchise, TVA, IS, CET.

Clôture des comptes :

→ Rattachements, provisions, écritures d'inventaire.

Compte d'emploi des ressources :

→ Structure, obligations, traçabilité.

Déclaration des bénéficiaires effectifs :

→ Qui, quand, comment ?

Contrat d'engagement républicain :

→ Impacts sur les financements et la gestion.

PARCOURS



Fondamentaux

Comptable associatif :

Les spécialités du monde associatif

Durée : 2 jours

Dates : 29/09/2026
+ 13/10/2026

Heures : 14 heures

Pour qui ? Comptables - Responsables financiers d'association.

Pré-requis : Maîtriser les bases de la comptabilité générale.

Profil du formateur : Exper-comptable.

Nombre de participants : Entre 6 et 15 personnes.

Format : Présentiel - INTER - INTRA.

